

Santé et services sociaux

Claude Ménard quitte la présidence du RPCU

Montréal, le 25 juin 2020 – Le président du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux, M. Claude Ménard, quitte la présidence de cette organisation, fonction qu'il assumait depuis 2007.

Le conseil d'administration du RPCU a entériné sa démission lors de sa dernière séance tenue le 17 juin 2020. Lui succédera à la présidence M. Pierre Hamel, membre du conseil d'administration du RPCU, dont l'avis de nomination sera publié sous peu.

M. Ménard ne quitte pas définitivement le RPCU puisqu'il continuera à être formateur et représenter le RPCU dans les visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie.

Le RPCU sous la présidence de Claude Ménard

M. Ménard a marqué significativement l'évolution du Regroupement pendant les treize années. Sous sa présidence, le RPCU a implanté et développé un programme de formation de qualité incluant la formation de base donnée aux comités des usagers et de résidents. Le membership de l'organisme s'est considérablement accru et, aujourd'hui, le RPCU regroupe la majorité des comités des usagers et résidents du Québec, ce qui en fait l'organisation la plus représentative des comités. L'essor du RPCU s'est aussi développé par la tenue de congrès annuels depuis 2010, lesquels rassemblent au-delà de 500 participants. Plus récemment, la gouvernance du RPCU a été revue, ce qui a mené à la création de divers comités en soutien aux membres du conseil d'administration et à la composition même de ce conseil qui se veut à la fois fonctionnel et représentatif des régions et des différentes missions des établissements du réseau.

Citations

M^{me} Marielle Philibert, première vice-présidente du RPCU, qui a côtoyé M. Ménard pendant de nombreuses années dans le cadre de ses fonctions, s'est ainsi exprimée : « *Au nom des membres du conseil d'administration du RPCU et au nom de tous nos membres, je remercie M. Ménard de son immense contribution à notre organisation, à la défense des droits des usagers du réseau et à l'amélioration continue de la qualité des soins et des services offerts. Sans sa contribution personnelle, soutenue, engagée et volontaire, la qualité des services ne serait pas celle que l'on connaît aujourd'hui. Un grand merci Claude! Tu as donné énormément!* »

– M^{me} Marielle Philibert, première vice-présidente du RPCU

Le nouveau président du RPCU, M. Pierre Hamel, a tenu à souligner la valeur de l'engagement bénévole de M. Ménard pour les comités des usagers et de résidents. « *À eux seuls, ses nombreux déplacements à travers le Québec durant de nombreuses années témoignent de sa générosité et de la sincérité de son engagement bénévole. Tous se souviennent de sa*

disponibilité lors des congrès du RPCU. Je le remercie du soutien précieux qu'il a apporté au RPCU, à nos comités, à la direction générale et au personnel. »

– M. Pierre Hamel, président du RPCU

À propos de Claude Ménard

L'engagement de M. Claude Ménard dans le réseau de la santé et des services sociaux et des comités des usagers remonte à longtemps. Il a œuvré dans le réseau pendant 35 ans à titre de coordonnateur des loisirs et du bénévolat au Centre Jellinek, un établissement en dépendance en Outaouais, et il a agi à titre de personne-ressource au sein du comité des usagers durant 29 ans. Il a également été professeur à La Cité Collégiale à Ottawa, programme *Techniques de services en loisir*. Il a siégé sur plusieurs conseils d'administration d'organismes communautaires ainsi qu'à la Commission multidisciplinaire de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

Il a été membre fondateur du Regroupement des comités des usagers en Outaouais, membre du conseil d'administration du Conseil québécois d'agrément et membre d'un comité de l'INESSS. M. Ménard a également été formateur et conférencier pour le Forum mondial en dépendance, l'Association des ressources intermédiaires du Québec, la Fédération des intervenants en loisir institutionnel du Québec et pour différentes instances d'établissements et de comités du réseau.

À propos du RPCU

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la majorité des comités des usagers et de résidents du Québec. Le RPCU est le seul regroupement mandaté par le gouvernement du Québec pour veiller à l'application des droits des usagers dans l'ensemble des régions. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi.